



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 26 juin 2024, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 19 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 19 représentants 19 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 25 représentants 35 voix

Délibération n° BS-2024/40

Objet : Candidature inter-Espace valléen à l'AMI « Cohabitation des usages touristiques et pastoraux dans les Espaces Valléens alpins »

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CHAVAND Christelle
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
	MONIN Michelle
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
GUIGUE Gilbert	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
WOLFF Corine	BOUZON Elodie
	DUPRAZ Fabien
	LAVAL Sylvain
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POZO Jean-Christophe
BAABAA Jimmy	
HABFAST Claus	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	DEPINOIS Marc
	MOLLIERE Denis
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
REY Freddy à ESCARON Dominique	MICHALLET Bernard à GUIGUE Gilbert
VIAL Cédric à GUIGUE Gilbert	MOREL Véronique
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	BOIX-NEVEU Arthur à BAABAA Jimmy
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	EGO Catherine à ESCARON Dominique
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BONNARDON Pierre à PICHON-MARTIN Bertrand	

Votants (en voix) : 35
 Exprimés (en voix): 35
 Pour : 35
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0



Objet : Candidature inter-Espace valléen à l'AMI « Cohabitation des usages touristiques et Pastoraux dans les Espaces Valléens alpins »

A l'automne 2023 le commissariat de massif a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour *« renforcer les relations entre les territoires Espaces Valléens et les services pastoraux. L'objectif étant de renforcer les capacités de collaboration, d'ingénieries partagées et complémentaires et de contribuer au fait d'assumer les transitions en matière de pastoralisme et d'activités de pleine nature »*.

Les espaces valléens de Belledonne, Chartreuse, Matheysine, Oisans et Vercors, en lien avec la Fédération des Alpagnes de l'Isère, ont fait le choix d'une candidature commune, partant du principe que ce sujet fait sens dans chaque territoire et appelle une démarche partagée au regard des bassins de populations qu'ils ont en commun.

La candidature déposée comprend 5 axes de travail :

Axe 0 et 1 : établir nos fondamentaux (gouvernance, feuille de route)

Axe 2 : communiquer, former et sensibiliser les visiteurs et acteurs du territoire

Axe 3 : innover dans chaque Espace Valléen et partager

Axe 4 : proposer des événementiels participatifs et démonstratifs

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

L'année 2024 a un objectif double :

- Construire un socle de travail commun (axes 0 et 1)
- Engager des opérations concrètes et partagées pour sensibiliser les publics à ces questions (axe 2)

Il s'agit d'opérations comprenant des dépenses d'ingénierie et des prestations externalisées :
Axe 0 : construction de notre gouvernance et partenariats, mise en place du COPIL local, écriture de la feuille de route sur 3 ans, mobilisation de nouveaux partenaires (GAM, Grésivaudan, Voironnais, ...), lien au bloc alpin.

Axe 1 : création d'un récit commun et définition des modalités de diffusion-appropriation sur les territoires

Axe 2 : déclinaison d'outils de communication/sensibilisation sur la base de montagne respect & Pastokezako

Axe 2 : organisation de journées de sensibilisation avec intervention potentielle d'éthologue ou autre pour la cohabitation pastoralisme-tourisme.

Au titre de l'année 2024, proposition est faite que le PNR de Chartreuse soit chef de file de l'opération et, à ce titre, dépose le dossier de candidature au nom du bloc grenoblois, les partenaires s'étant engagés à contribuer à la part d'autofinancement du projet.



PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Axes	Type de dépenses	Coût
Axe 0 Gouvernance du projet	Temps d'ingénierie (base 450€/jour) 4 jours pour l'EV chef de file Chartreuse	1 800 €
	Temps d'ingénierie (base 450€/jour) Financement de 10 jours pour la FAI et EV Belledonne (solidarité interEV). Les autres EV mobiliseront 10 jours mais demandent le financement à hauteur de 4 jours	16 200 €
Axe 1 Récit/discours commun	Prestation externalisée	10 000 €
Axe 2 Campagne promotionnelle	Prestation externalisée : conception-impression-diffusion dont campagne numérique	12 000 €
Axe 2 Formation des acteurs du territoire	Prestation externalisée : éthologue dialogue avec un troupeau, formation référents...	10 550 €
TOTAL DU PROJET TTC		50 550 €

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET - ANNEE 2024				
DEPENSES TTC		RECETTES TTC		
Déclinaison des axes 0 à 2	50 550€	Etat FNADT CIMA	40 440 €	80%
		Autofinancement	10 110 €	20%
TOTAL	50 550€	TOTAL	50 550 €	100%

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- ***D'approuver le projet, son plan de financement et de positionner le PNR Chartreuse comme chef de file du « bloc grenoblois »,***
- ***D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires,***
- ***D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.***

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2024,
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **02 JUIL. 2024**

